

La Haye et Amsterdam, Le 17 avril 2020

Résultats du questionnaire « Évaluer l'impact de la pandémie de coronavirus sur l'activité des entreprises aux Pays-Bas »

Résumé : Ce questionnaire a été réalisé par la CCI France Pays-Bas en partenariat avec le Service Economique Régional de La Haye. Il a été diffusé du 20 au 31 mars aux Pays-Bas, auprès de chefs d'entreprise membres de la chambre de commerce franco-néerlandaise, des Conseillers du Commerce extérieur de la France et également relayé sur les réseaux sociaux. Il a été renseigné par 80 chefs d'entreprise.

1. Un panel assez complet et représentatif malgré sa petite taille:

- **Une majorité d'entreprises néerlandaises (60%)**, 40% d'entreprises françaises étrangères ou multinationales ;
- **Avec 80 participants de 17 secteurs, le panel assure une bonne représentation sectorielle;**
- **Une grande majorité d'entreprises participantes sont des autoentrepreneurs et PME**, mais les grandes entreprises sont également significativement représentées (15% ont plus de 500 employés)

2. L'enquête illustre une forte capacité d'adaptation des entreprises aux contraintes sanitaires, par le biais du télétravail et des techniques numériques

Aux Pays-Bas, le télétravail est plus répandu. Sa généralisation a donc été plus aisée, tout comme généralement les mesures de distanciation sociale.

Outre le **recours encore accru à la flexibilité du travail déjà très répandu**, l'enquête révèle **l'intégration croissante du numérique** dans le fonctionnement interne comme dans interaction externes/ventes. Ces résultats sont cependant aussi à attribuer à la forte représentation des entreprises de services dans le panel.

3. Un choc de demande plus que d'offre : les entreprises semblent davantage affectées par la chute des débouchés que par la désorganisation de la chaîne logistique, même si cela doit être relativisé selon les secteurs d'activité

L'enquête montre que la chute des débouchés et les risques de liquidité et défauts de paiement des clients sont les facteurs les plus préoccupants pour les entreprises en début de crise.

- Pour faire face à cette situation, de nombreuses entreprises prévoient **d'adapter le temps de travail et la masse salariale** du fait de la réduction de l'activité ;

- **Un impact significatif est à prévoir sur les salariés** avec des mesures de gel de recrutement, imposition de congés, voire réduction des effectifs, mais les licenciements restent une option peu envisagée à ce stade

Quasiment la moitié des entreprises participantes déclarent ne pas rencontrer de problème particulier dans la filière logistique, et la diversification de la chaîne d'approvisionnement ne semble pas constituer une source de préoccupation prioritaire à ce stade. Les sociétés de services aux entreprises, a priori peu impliquées dans des chaînes d'approvisionnement physique, constituent cependant une part importante du panel, a contrario de secteurs (agriculture, pêche...) dans lesquels les problématiques logistiques et d'approvisionnement peuvent être plus significatives.

4. En dépit d'un environnement encore très incertain à la date de l'enquête, un choc brutal sur le CA et le résultat financier pour de nombreuses entreprises est à prévoir

Même si en début de crise la baisse de CA et ajustement des prévisions de bénéfice étaient difficiles à établir, il est intéressant de noter que :

- **Plus de la moitié des entreprises interrogées prévoient déjà une baisse du CA ;** notamment 43% prévoient une baisse supérieure à 20% et seraient donc éligibles aux dispositifs de soutien du gouvernement (NOW)
- **Plus d'un quart des répondants anticipaient une baisse brutale du CA,** supérieure à 80%

5. Le recours au dispositif d'aide mis en place par le gouvernement néerlandais témoigne de la vulnérabilité des plus petites entreprises et de la popularité des dispositifs d'indemnisation salariale et d'allègements fiscaux

Près des deux tiers des entreprises prévoient de recourir à un moins un des dispositifs d'aide mis en place. De même plus du tiers des entreprises (hors ZZP) comptent recourir au dispositif d'indemnisation des salaires NOW et **près de la moitié d'entre elles utiliseront les reports de charges fiscales, dispositif qui semble donc plébiscité aux Pays-Bas, notamment du fait de son champ très large.**

En dépit d'un degré de satisfaction perfectible et d'obstacles à l'accès à l'aide, les 3/4 des autoentrepreneurs comptent saisir le dispositif d'aide TOZO. La perception d'obstacles ou inadéquations du dispositif ont été manifestées pour les indépendants et les plus petites entreprises. Ces obstacles ou inadéquations peuvent expliquer le moindre degré de recours des petites entreprises au dispositif.

En revanche le faible niveau de recours au dispositif d'aide au financement des entreprises semble témoigner de sa faiblesse et de son inadaptation ou du manque d'information disponible, plutôt que d'un manque de besoin. Le gouvernement vient de prendre de nouvelles mesures pour le rendre plus accessible et attractif: enveloppe de crédit relais aux startups ; baisse des primes de garanties et nouvelles enveloppe de 12 Md EUR de garanties de crédits fournisseur, face au retrait des assureurs-crédits (Atradius, Coface, Euler Hermès)

Enfin, s'agissant des réponses relatives au dispositif d'aide sectorielle, il convient de souligner que l'enquête a été réalisée alors que n'était éligible qu'un nombre restreint de secteurs, dont les entreprises avaient été contraintes à la fermeture. **Depuis début avril ce dispositif a été élargi.**